

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 81 (1955)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sorte que l'employé ne perde pas son temps dans une fausse voie ; il doit préciser son intention.

7. Doit mettre l'ingénieur employé au courant de ses projets ; doit l'informer périodiquement de l'ensemble des travaux.
8. Ne doit pas accumuler les griefs contre un subordonné, mais les lui communiquer régulièrement.
9. Doit éviter de faire des remarques importantes à un ingénieur en présence de tiers et surtout de subordonnés.
10. Si un ingénieur est dans son tort vis-à-vis d'un employé, la remarque ne doit être faite qu'à lui personnellement. C'est à l'ingénieur lui-même de reconnaître ses torts vis-à-vis du tiers.
11. Doit documenter et compléter la formation professionnelle de son ingénieur employé.
12. Doit admettre que son subordonné ait des contacts directs avec le directeur, quitte à ce que la réponse — si réponse il y a — se fasse par la voie hiérarchique.
13. Doit accorder le droit et la possibilité à l'employé de s'expliquer régulièrement avec la personne qui fixe son salaire.
14. Doit faire preuve, en toute occasion, de solidarité professionnelle.

Nous pensons que l'application des recommandations ci-dessus peut permettre d'établir, dans une entreprise ou un bureau technique, un réel esprit d'équipe, sans lequel il n'y a guère de bon travail et de bon rendement possible. Le mouvement doit venir des deux parties : des chefs et des subordonnés. Cela contribuera aussi à défendre et même à revaloriser la profession d'ingénieur, ce qui est un des buts de la S.I.A.

Lausanne, 28 septembre 1954.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Monsieur Charles-Auguste Scheuzer
Industriel à Lausanne

Docteur ès-sciences techniques honoris causa

Lors de la célébration de son centenaire, en juin 1953, l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne avait décerné plusieurs doctorats à des professeurs ou à des ingénieurs, sortis des grandes Ecoles techniques.

Le 4 février dernier, à l'occasion de la cérémonie annuelle de collation des diplômes et des prix, l'E.P.U.L. a désiré distinguer un de nos compatriotes, M. Ch.-A. Scheuzer, qui, son apprentissage de serrurier-mécanicien terminé, a, par son talent et sa persévérance, créé chez nous une industrie en inventant des machines utilisées actuellement dans de nombreux pays d'Europe et d'autres continents.

L'hommage ainsi rendu fut l'occasion de rappeler les mérites et la féconde carrière de celui qui créa la *mécanisation des travaux d'entretien des voies de chemins de fer* et qui joua un rôle de pionnier en un domaine où les mesures de rationalisation, introduites grâce à ses inventions, contribuèrent incontestablement à augmenter la sécurité et le confort du rail malgré l'augmentation de vitesse ; et cela à bien meilleur compte que ce n'eût pu être le cas par les méthodes manuelles précédemment appliquées.

Pendant près de quarante ans, M. Scheuzer voua tous ses efforts à la recherche des solutions qui conduisirent à la construction de machines connues et utilisées

dans le monde entier, contribuant au bon renom de notre industrie et de nos chemins de fer. Elles sont le fruit d'une volonté opiniâtre et de recherches inlassables.

Nous citons pour mémoire, dans le cadre de ce bref communiqué les réalisations les plus en vue de M. Scheuzer¹ : la desherbeuse mise au point durant la guerre 1914-1918 après dix ans d'efforts et adoptée par les C.F.F. dès 1921 ; la cribreuse mécanique, dont l'achèvement nécessita de nombreux essais, utilisée dès 1928 sur notre réseau et constamment améliorée dès cette date ; la bourreuse automatique compactant le ballast, résultat de quatorze prototypes successifs, et remplaçant dès 1934 les opérations manuelles ; enfin la souffleuse pneumatique opérant la correction automatique du nivellement des voies.

L'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne se devait de marquer, en décernant le doctorat honoris causa à M. Scheuzer, à la fois l'étendue, la valeur technique, économique et sociale, de ses réalisations et les qualités exceptionnelles de sa personnalité et de son caractère.

Diplômes

L'Ecole polytechnique a décerné, en 1954-1955, sur proposition du Conseil des professeurs de l'Ecole, et avec l'approbation de l'Université, les diplômes d'ingénieurs et d'architectes suivants :

SESSION AVRIL-JUILLET 1954

Ingénieurs mécaniciens : de Charrière de Sévery Dominique, Vaud ; Eggenschwiler Roger, Soleure ; Tschumy Adrien, Vaud.

Ingénieur electricien (courant fort) : d'Oliveira Santos José, Portugal.

Géomètres : Cherbuin Martial, Vaud ; Miserez Alphonse, Jura bernois.

Architectes : Decoppet Alin, Vaud ; Kazemi Hassan Ali, Iran ; Vuilleumier Théo, Neuchâtel.

SESSION D'OCTOBRE 1954

Ingénieur mécanicien : Depraz Eric, Vaud.

Ingénieurs physiciens : Amberg Lorette, M^{lle}, Lucerne ; Rode Claude, Genève.

Ingénieurs chimistes : Minzly Yona, M^{lle}, Grande-Bretagne ; Mühlethaler Roger, Berne ; Vescovi Ermano, Vaud ; Vuilliomonet Jean-Claude, Neuchâtel.

SESSION D'OCTOBRE 1954 - JANVIER 1955

Ingénieurs civils : Béguin Pierre, Neuchâtel ; Bringer Paul, France ; Buxcel Philippe, Vaud ; Cardinaux Louis, Fribourg ; Chappuis René, Vaud ; Delisle Jean-Pierre, Vaud ; Gonthier Jean-Pierre, Vaud ; Hirbec Michel, France ; Hofer Roland, Genève ; Junker Gérard, Berne ; Kowalsky, Alexandre, Pologne ; Lichtschlag Charles, Neuchâtel ; Marti Yves, Berne ; Panchaud Jean-François, Vaud.

Ingénieurs mécaniciens : Augros Jean, France ; Bremer Pierre, Zurich ; Chevally René, Genève ; Dousse Blasco, Fribourg ; Durler Charles, Genève ; Filliol Jacques, Genève ; Hablutzel Peter, Schaffhouse ; Kirsch Josy, Luxembourg ; Marques Valente Pedro, Portugal ; Meisser Marc, Grisons ; Mocaico Ugo, Italie ; Ragot Michel, France ; Robert André, France ; Rolle Jean-Pierre, Genève ; Rosalis César, Portugal ; Rupp Jean, Berne ; Ryser Paul, Berne ; Scheuner Jürg, Berne ; Spinnler Georges, Bâle-Campagne ; Viazemsky Dimitri, Vaud.

Ingénieurs electriciens (courant fort) : Bernard François, Neuchâtel ; Gonçalves Lopes Eduardo, Portugal ; Maret Louis, Valais.

Ingénieurs electriciens (courant faible) : Gnech Guido, Italie ; Nicolet Théodore, Vaud ; Roch Alfred, Vaud.

¹ Nous nous réservons d'informer ultérieurement nos lecteurs sur les caractéristiques techniques de ces machines par un article qui leur sera entièrement consacré.

Ingénieurs physiciens : Cornaz Piet, Vaud ; Lador Jean-Marc, Vaud.

Architectes : Boy de La Tour, Jean-Jacques, Neuchâtel ; Fantoli Michel, Vaud ; Kropf Jean, Neuchâtel ; Pilet Jean-Claude, Vaud ; Pithon Jean-Claude, Vaud ; Richter Max, Bâle-Ville.

PRIX

Prix S.V.I.A.¹ — Ecole d'ingénieurs : M. Alfred Roch, ingénieur électricien ; *Ecole d'architecture* : M. Max Richter, architecte ; *Section des géomètres* : M. Alphonse Miserez, géomètre.

Prix A³E²P.L.² — Section des géomètres : M. Alphonse Miserez, géomètre.

Prix Grenier. — M. Jean-Pierre Gonthier, ingénieur civil ; M. Adrien Tschumy, ingénieur mécanicien.

Prix Cousin. — M. Hermann Bendel, candidat ingénieur civil.

Prix Stucky. — M. Alfred Roch, ingénieur électricien.

Prix Pelet. — M. Roland Dagon, candidat ingénieur chimiste.

Médaille Lémano. — M. Jean-Pierre Delisle, ingénieur civil.

NÉCROLOGIE

Edmond Fulpius

1875-1955

Un ingénieur vient de disparaître, qui était des plus estimés dans le milieu auquel il a voué toute sa carrière et dont il a été l'un des meilleurs pionniers. Né à Genève en 1875, diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale en 1899, *Edmond Fulpius* commence sa carrière chez Sulzer Frères à Winterthur ; il la continue d'abord aux Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey, puis aux Ateliers Piccard, Pictet & C^{ie}, à Genève, où il entre en 1910 en qualité d'ingénieur.

Dès lors il fit toute sa carrière dans sa ville natale et l'on peut bien dire qu'avec son tempérament de chercheur, son génie inventif, son amour passionné pour perfectionner ses conceptions premières, il a été un grand maître dans la construction des turbines hydrauliques modernes et de leurs appareils de réglage.

Edmond Fulpius fit partie de cette petite équipe qui, sous la direction de M. René Neeser, mit sur pied les Ateliers des Charmilles et les conduisit dans leur brillante carrière de constructeurs hydrauliciens.

Durant cette activité, E. Fulpius a été l'auteur de nombreux brevets concernant des régulateurs de vitesse, des orifices compensateurs, des vannes à tiroir annulaire, des pivots et paliers de butée, puis dès 1924, en commun avec les « Charmilles », d'autres brevets relatifs à des dispositifs de fixation et d'inclinaison d'aubes, de joints étanches, de réglage automatique, dont plusieurs sont actuellement encore utilisés.

Sa personne apparaissait peu à l'extérieur de l'usine ; on ne le voyait guère dans les groupements de la S.I.A.

¹ Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

² Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

ou de la G.E.P. où son extrême modestie ne le conduisait pas, sauf quand le sujet concernait l'avenir de Genève (c'est ainsi qu'il avait pris un très vif intérêt au problème de la traversée future de la ville par un canal de navigation et recherchait encore des solutions ingénieuses).

Constructeur-né, sans cesse à l'affût du meilleur, il aimait rechercher à lui seul et faire part ensuite de ses trouvailles à ses collaborateurs, les dirigeant finalement vers l'une de ces solutions élégantes qui, à leur époque, ont conduit et maintenu les Ateliers de la route de Lyon à la tête du progrès.

Il avait bien, depuis quelques années, ralenti son activité aux Ateliers des Charmilles, mais sans toutefois quitter les cadres de cette maison dont il avait presque identifié la vie avec la sienne propre : il y comptait tant d'anciens collaborateurs et d'amis...

Son départ, presque dans la silence et — selon son désir — sans aucune marque extérieure quelconque, a appelé de bien sincères regrets. Son souvenir laisse un exemple auquel il est doux de rendre un hommage reconnaissant.



EDMOND FULPIUS, ingénieur
1875—1955

LES CONGRÈS

Congrès international des matériaux pour l'aviation et les projectiles-fusées

Paris, 28 mars - 1^{er} avril 1955

L'Association pour l'encouragement à la recherche aéronautique (A.E.R.A.), organise du 28 mars au 1^{er} avril 1955, à Paris, un Congrès international des matériaux pour l'aviation et les projectiles-fusées.

Le programme du congrès, ainsi que toutes informations relatives à son organisation, peuvent être obtenus à l'adresse de l'A.E.R.A., 1, rue de Courty, Paris 7^e.

BIBLIOGRAPHIE

Organisation des fabrications mécaniques, par F. Magdalena, ingénieur militaire en chef de réserve. Paris XV^e, (Bd Pasteur, 3 et 5), Editions de la « Revue d'optique », 1954. — Un volume 16×24 cm, xi + 332 pages, 170 figures. Prix : broché, 1800 fr. français.

Le but de cet ouvrage est de dégager, dans le cadre des fabrications mécaniques, les idées et principes simples, reposant sur le bon sens, qui sont les fondements d'une préparation du travail faite avec le souci d'obtenir les meilleurs produits, au plus bas prix, dans les plus courts délais, moyennant un effort minimum de tous ceux qui participent à la fabrication.

Un tel objectif n'est pas autre chose que la recherche d'une haute productivité : produire meilleur, moins cher, avec moins d'effort et en gagnant davantage. Mais la préparation du travail n'est pas l'unique fondement de la productivité. Les études entreprises en Amérique par les organisations professionnelles